

Pour 2021 et 2022, le Sigeif a sécurisé ses achats de gaz pour les membres du groupement de commandes en profitant des prix de 2020.

SOMMAIRE

Page 1

Économie

> Prix de l'énergie

Page 2

Mix énergétique

> 2050 : quels scénarios électriques pour la France ?
> Les « garde-fous » du groupement de commandes du Sigeif

Page 3

Actualités du Sigeif

> Un nouveau marché pour une efficacité énergétique renforcée
> Jean-Jacques Guillet élu président du Pôle énergie Île-de-France
> CEE : Le Sigeif aux journées techniques de l'ADEME

Page 4

Actualités du Sigeif

> Agir localement contre le changement climatique
> Inauguration de la ferme solaire de Marcoussis
> Négociation du futur contrat avec GRDF

Page 5

Actualités du Sigeif

> Décarbonation : le Sigeif se mobilise
> Le Sigeif célèbre son 500^e point de recharge
> Trois PCAET adoptés

Page 6

Le saviez-vous ?

> COP 26 : demi-échec ou demi-succès ?
> Création d'un réseau de conseillers éoliens et PV
> Éolien offshore : le « go west » des opérateurs européens
> Hydroption en liquidation judiciaire
> EDF fournisseur de secours
> Engie cède Equans à Bouygues
> Nouveau retard pour Nord Stream 2
> Fin des coupures pour impayés chez EDF



ÉCONOMIE

PRIX DE L'ÉNERGIE

En 2020, sous l'effet du confinement, par anticipation d'une crise économique, la chute des prix de l'énergie a été particulièrement brutale. Un an après, leur ascension est tout aussi violente et ne peut s'expliquer par la seule reprise économique.

Hausse conjoncturelle ou non, les gouvernements européens ont cherché la parade, pour protéger consommateurs domestiques ou industriels de ce spectaculaire retournement des marchés. Ce mouvement est généralisé, touchant aussi le pétrole, le fioul, le charbon... Outre l'impact sur les factures, la hausse des prix de l'énergie a généré des tensions inflationnistes dont il est aujourd'hui impossible de dire si elles sont ou non durables. Les marchés de l'énergie ont retrouvé le chemin de la volatilité, en enregistrant des variations spectaculaires. Ainsi, au marché de gros français, le mégawattheure de gaz s'échangeait à 16 euros en janvier 2021, et près de 70 en octobre, soit une progression de plus de 400 % en dix mois... Aux mêmes dates, le mégawattheure d'électricité pour 2022 est passé de 50 à 170 euros. Du jamais vu. Outre la reprise économique, notamment en Asie, qui tire les prix vers le haut, le gaz subit une accélération du prix du carbone, passé de 2 à 60 euros la tonne. Affectant directement l'électricité, dont les prix se calent progressivement sur la dernière centrale mise en service (EnR puis nucléaire, puis thermique), donc la plus chère.

LES FOURNISSEURS FONT PROFIL BAS

Pour un fournisseur s'approvisionnant sur le marché de gros, la facture s'est envolée et la répercussion dans les offres de détail a été immédiate : réduction de moitié des offres, changement régulier des prix. Ou disparition sans crier gare : Leclerc a mis fin à ses contrats électricité, tout comme Cdiscount... Pis : Hydroption a été placé en liquidation judiciaire.

Comme, en cas de faillite, les clients ne peuvent pas cesser d'être alimentés, le Gouvernement a dû désigner dans l'urgence un fournisseur de secours (EDF).

« BOUCLIER » TARIFAIRE ET « INDEMNITÉ INFLATION »

Auparavant, il avait bloqué les tarifs réglementés de vente de gaz, ce « bouclier tarifaire » devant durer jusqu'à fin 2022, dans l'espoir d'un retour à la normale l'année suivante, qui permettrait alors de « lisser » les factures. Autre « geste », un chèque de 100 euros (dit « indemnité inflation ») a été attribué aux ménages sous conditions de revenus, pour compenser le surcoût des carburants. Il n'a en revanche pas souhaité relever le volume d'ARENH, laissant augurer d'un « guichet » de décembre très tendu. En 2021, la demande s'était élevée à 146,2 TWh (pour 100 disponibles) : celle de 2022, devrait voisiner avec 160 TWh.

EN EUROPE, L'IMPOSSIBLE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE COMMUNE

Réunis fin octobre, les États membres de l'Union européenne n'ont pas pu définir une approche commune, certains comme la France et l'Espagne affichant leur souhait de revoir le fonctionnement des marchés. Chaque pays plaidant pour une politique énergétique tenant compte de ses spécificités nationales, le consensus semble difficile à atteindre. De fait, en Europe du nord, la hausse actuelle est perçue comme purement conjoncturelle,

••• Suite de l'article de la page 1

tandis qu'au sud, on estime nécessaire de mieux coordonner les contrats d'approvisionnement à long terme, de procéder à des stockages de sécurité, sans oublier (demande française et espagnole) une réforme du marché de l'électricité. Enfin, d'autres pays, essentiellement à l'est, ont tenté de reculer leur calendrier de neutralité carbone ou bien d'obtenir plus d'aides pour y parvenir.

L'occasion pour la Russie d'avancer ses pions, en proposant des prix cassés aux gouvernements qui concluraient des contrats à long terme avec Gazprom, ou des livraisons de gaz supplémentaires liées à l'entrée en fonctionnement de Nord Stream 2... En énergie, la géopolitique n'est jamais bien loin.

LES « GARDE-FOUS » DU GROUPEMENT DE COMMANDES DU SIGEIF



Coordonnateur d'un groupement de commandes de gaz depuis 2004, le SigEIF a déjà vécu plusieurs bouleversements de marché. Il a donc ajusté progressivement sa stratégie d'achat au bénéfice de ses 482 membres et mis en place plusieurs garde-fous qui se révèlent aujourd'hui très efficaces : contrats à prix fixe, pour plusieurs années, achats fractionnés qui « lissent » le risque en profitant des opportunités de marché.

De plus, le groupement comprend plusieurs prestations d'aide à la connaissance et maîtrise des consommations. Cette stratégie de prudence et de long terme est payante : les achats de gaz pour 2021 et 2022 ont été sécurisés, notamment en profitant des prix 2020, historiquement bas.



NUCLÉAIRE, ENR... 2050 : quels scénarios électriques pour la France ?

Un titre générique, « Futurs énergétiques 2050 », et six scénarios : l'impressionnant travail de prospective de RTE met la France à l'heure des choix, à partir de prévisions de production et de consommation substituant largement l'électricité aux énergies fossiles. Ces scénarios suscitent déjà un large débat et orienteront les décisions d'investissement à venir afin que la France parvienne à la neutralité carbone en 2050.

L'exercice était d'autant plus complexe que « la France doit simultanément faire face à deux défis : d'une part produire davantage d'électricité en remplacement du pétrole et du gaz fossile et d'autre part renouveler les moyens de production nucléaire qui vont progressivement atteindre leur limite d'exploitation d'ici 2060 ».

TOUS LES SCÉNARIOS PRÉVOIENT UN ACCROISSEMENT DES ENR

RTE a élaboré trois scénarios prévoyant à terme un système 100% EnR, avec une sortie du nucléaire en 2050 ou en 2060. Ici, les installations de production devront être massivement déployées (solaire sur bâtiments et parkings, grands parcs éoliens, en mer et à terre, photovoltaïque). Ici, il convient d'observer que « la recherche d'une répartition diffuse d'installations renouvelables – majoritairement solaires – de petite taille sur le territoire [...] repose sur une mobilisation systématique des collectivités et acteurs locaux ».

Dans tous les cas, la progression du solaire est significative, voire fulgurante : multipliée par sept, à 70 GW, ou par vingt, à 209 GW ! Elle s'établit souvent bien au-dessus des productions cumulées de l'éolien terrestre et offshore, qui plafonnent entre 65 et 130 GW, soit au mieux une multiplication par quatre.

LA FILIÈRE NUCLÉAIRE POURRAIT CONSTRUIRE DES EPR ET DES SMR

Trois autres scénarios « EnR + nucléaire » ont été dévoilés. La différence réside dans « le rythme de construction de nouveaux réacteurs nucléaires de troisième génération » : programme « Nouveau nucléaire français » présenté par EDF à l'État, rythme maximal envisagé par la filière, enfin prolongation de quelques réacteurs au-delà de 60 ans assortie de la construction d'autres modèles (petits réacteurs modulaires ou *Small modular reactors* - SMR).

Dans ce dernier scénario, le nucléaire est à parité avec les EnR ; dans les deux précédents, sa puissance installée

représente à peine 26 ou 36% de la production en 2050 (contre près de 80 aujourd'hui).

Construits à partir de la stratégie nationale bas carbone (SNBC), laquelle entend réduire de 40% la consommation d'énergie finale dans trente ans en supprimant les énergies fossiles, ces divers scénarios intègrent également différentes hypothèses d'évolution de la consommation, d'autant plus difficiles à concevoir qu'elles comprennent de nombreuses inconnues (parc automobile à électrifier, efficacité énergétique et rénovation, réindustrialisation, hydrogène...).



En conséquence, la consommation électrique en 2050 s'inscrit dans une vaste fourchette de 550 à 770 TWh, RTE retenant une consommation de référence de 645 TWh (contre 475 aujourd'hui).



UN DÉBAT À CONSTRUIRE DURANT LA PRÉSIDENTIELLE

Au regard du temps long que représentent la construction de sources de production, le futur mix électrique se décide très largement aujourd'hui. Annonçant la construction de six EPR, le président de la République a mis le sujet sur la table, en faisant probablement un des enjeux de la future campagne présidentielle. Le débat est d'autant plus nécessaire que les oppositions frontales (observées par RTE durant la phase de consultation publique) entre les promoteurs des renouvelables et les partisans de l'atome montrent leurs limites : pour parvenir à la neutralité carbone, la France aura besoin de toutes les sources décarbonées disponibles. Reste à savoir dans quelles proportions.

Deux autres scénarios ont été rendus publics peu après celui de RTE, à l'initiative de l'ADEME (neutralité carbone en 2050) et de l'association Négawatt (transition énergétique 2050). *RéseauxÉnergie* en rendra compte dans sa prochaine publication.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Un nouveau marché pour une efficacité énergétique renforcée

Le contrat historique pour l'efficacité énergétique, piloté par le Sigeif, a été renouvelé fin octobre 2021 et bénéficiera aux 482 adhérents du groupement de commandes d'achat gaz.



Ce marché de services se fonde sur trois principes : la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.

UNE BOÎTE À OUTILS POUR ANCRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE LOCALEMENT

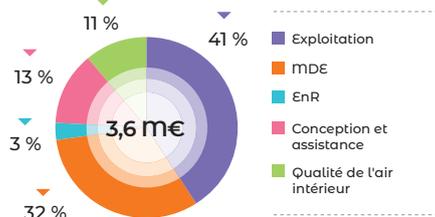
Ces prestations constituent des outils d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour les collectivités afin qu'elles améliorent la performance énergétique de leur patrimoine bâti public, cible prioritaire du dispositif éco-énergie tertiaire.

> **Le premier lot** réunit les prestations d'efficacité du bâti existant comme des audits énergétiques, des diagnostics d'exploitation, l'accompagnement global sur la stratégie pour le dispositif éco-énergie tertiaire, le schéma directeur immobilier énergie...

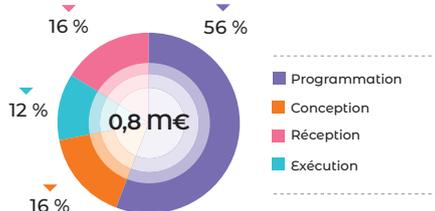
> **Le second lot** rassemble des prestations relatives au bâti neuf ou à la rénovation lourde, comme l'assistance à la programmation, l'accompagnement aux phases de la conception, le contrôle des performances des systèmes avant la réception...

/ RÉPARTITION DES PRESTATIONS COMMANDÉES DEPUIS 2017

▶▶ PATRIMOINE EXISTANT



▶▶ PATRIMOINE NEUF OU EN RÉNOVATION LOURDE



> **Le troisième lot** regroupe enfin des prestations liées au développement des énergies renouvelables et aux stratégies énergétiques territoriales.

46 PRESTATIONS POUR RÉPONDRE AU DISPOSITIF ÉCO-ÉNERGIE TERTIAIRE

Lancé en 2006, ce marché groupé a vu ses prestations augmentées, adaptées et actualisées à chaque renouvellement pour anticiper les besoins croissants de ses bénéficiaires. Décomposé en trois lots pour la période 2021-2023, il compte aujourd'hui 46 prestations, contre 29 précédemment. Cette offre s'est élargie afin d'affiner l'accompagnement des adhérents dans leurs actions pour la transition énergétique. Dorénavant, ils pourront réaliser des études de faisabilité pour les énergies renouvelables et avoir accès à des outils de planification locale et territoriale.

UNE PROCÉDURE D'ACHAT SIMPLIFIÉE ET OPTIMISÉE

Par l'effet de volume, ces prestations sont proposées à des prix attractifs, avec de fortes exigences sur la qualité. Leurs commandes s'effectuent de façon simple et rapide directement auprès d'Iddigo, cabinet conseil en développement durable devenu société à mission, attributaire des trois lots. Iddigo s'est associé à des partenaires sur des aspects particulièrement pointus, comme Algoé sur les schémas directeurs immobiliers énergie, Ubat sur la ventilation, Burgéap sur les études de faisabilité et les schémas directeurs EnR, NoctaBene sur l'éclairage public et Oxygenair sur la qualité de l'air intérieur.

Pour en savoir plus :

Charlotte Bensa
01 44 13 92 44
groupement-de-commandes@sigeif.fr
www.achat-gaz.fr

ENTENTE INTERSYNDICALE

JEAN-JACQUES GUILLET ÉLU PRÉSIDENT DU PÔLE ÉNERGIE ÎLE-DE-FRANCE



Le 24 novembre, Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif et maire de Chaville, a été élu président du Pôle énergie Île-de-France.

Cette entente intersyndicale au service des collectivités locales a été créée en 2017 par les cinq grands syndicats d'énergie d'Île-de-France : le Sigeif, le Sdesm, le Sey 78, le Sipperec et le Smdegto. Le Smoys l'a rejointe cette année. Ce pôle énergie s'est fixé comme objectifs de :

- > Partager l'expertise et le savoir-faire des membres dans les domaines technique, juridique et financier ;
 - > Offrir des services de performance pour la mise en œuvre de la transition énergétique ;
 - > Participer à la création et à l'animation, à l'échelle régionale, des outils de connaissance et de planification des investissements ;
 - > Optimiser le contrôle de leurs concessionnaires et coordonner leurs stratégies de négociation.
- Deux sujets de réflexion commune ont été identifiés : la collecte des CEE (certificats d'économies d'énergie) et la mobilité électrique.

CEE : LE SIGEIF AUX JOURNÉES TECHNIQUES DE L'ADEME



Le jeudi 2 décembre, des journées techniques sur l'évolution en 5^e période des CEE (certificats d'économies d'énergie), organisées par l'Ademe en collaboration avec le ministère de la Transition écologique, ont permis de faire le point sur le bilan de la 4^e période et les enjeux de la 5^e, notamment avec les nouvelles obligations. Le Sigeif et le Sipperec y ont exposé leur dispositif commun de valorisation des CEE, particulièrement ses avantages : l'accompagnement, les outils et les services apportés aux bénéficiaires.

JOURNÉE D'INFORMATION DES ÉLUS

Agir localement contre le changement climatique

Le 14 octobre, le Sigeif a organisé une journée d'information consacrée à la transition énergétique, devant plus d'une centaine d'élus et de professionnels du secteur. Elle a permis de découvrir les facettes d'un secteur en plein mouvement, sous la menace de l'accélération du réchauffement climatique.



Énergies renouvelables, efficacité énergétique, mobilités, réseaux : les diverses thématiques abordées lors de cette matinée de travail ont permis de mesurer le potentiel des projets franciliens en les inscrivant dans le cadre élargi des politiques nationales. Il a ainsi été rappelé que la région francilienne est historiquement dépendante des importations pour sa consommation d'énergie. Pour résorber ce retard, le développement de sources de production s'impose, tout comme l'accélération des efforts de rénovation et d'efficacité énergétique. Les réalisations du Sigeif ont été saluées, qu'il s'agisse de la ferme solaire de Marcoussis ou de la future usine de méthanisation dans le port de Gennevilliers, véritable projet d'économie circulaire, piloté avec le Sycatom.

L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE BÉNÉFICIE D'UN ALIGNEMENT DES PLANÈTES

Dans la mesure où les bâtiments représentent 45 % de la consommation finale d'énergie et un quart des émissions de gaz à effet de serre, les collectivités ont tout intérêt à se saisir des fonds alloués par le plan de relance du Gouvernement et du plan d'aide du Sigeif, qui est reconduit pour 2022 et à anticiper le « décret tertiaire », dont l'entrée en vigueur est attendue en septembre 2022. Le Sigeif propose déjà divers outils opérationnels, comme les CEP ou les prestations d'études pour rénover le patrimoine existant, dans le cadre du groupement de commandes. Obligations réglementaires, outils, financements : tout concourt à mener des travaux d'efficacité énergétique.

ÎLE-DE-FRANCE : ESSOR DE LA MOBILITÉ PROPRE

Évoquant la mobilité propre, une table ronde a permis de constater son rapide développement en France et dans la région. Ainsi, Île-de-France Mobilités entend disposer de 100 % de bus propres en zone urbaine dense d'ici 2025, puis dans toute la région en 2029. La Sem Sigeif Mobilités a fait état

d'un accroissement très significatif des besoins en GNV et bio-GNV, lié à l'implantation de ses stations d'avitaillement. Il en est de même avec les 500 points de recharge électrique du réseau du Sigeif déjà déployés à ce jour, qui enregistrent une forte hausse de fréquentation chaque mois.

Clefs de voûte de la transition énergétique, les réseaux accueillent ces évolutions en s'adaptant rapidement, pour répondre aux défis d'une production décentralisée et saisir les possibilités offertes par la numérisation. Il en résulte un pilotage plus réactif et précis à la fois, dont témoignent le nouveau contrat de concession signé avec Enedis et celui en cours de négociation avec GRDF. Dans l'électricité, il s'agit de piloter au mieux les sources renouvelables, en développant stockage et flexibilité. Dans le gaz, il convient d'accroître massivement la production renouvelable pour remplacer un gaz fossile importé par un gaz « bio » et local. À cet égard, les nouveaux contrats de concession intègrent des schémas directeurs d'investissement, déclinés en plans pluriannuels, qui sont désormais négociés par l'autorité concédante avec les concessionnaires. S'y ajoute la transmission des données aux autorités concédantes pour permettre aux territoires de définir leur stratégie énergétique.

BLOC COMMUNAL : NÉCESSITÉ ET SOLIDARITÉ

Concluant ces travaux, Jean-Jacques Guillet a observé l'importance du rôle des communes et l'effet de levier que constitue l'intercommunalité, à l'image de la ferme solaire de Marcoussis, un projet porté localement mais « qui ne pouvait se construire à l'échelle de la seule commune ». Prenant également l'exemple des IRVE, il a rappelé qu'un tel réseau était nécessairement « plus simple à développer pour un syndicat comme le Sigeif, qui a l'avantage d'être spécialisé ».

ÉNERGIE RENOUVELABLE INAUGURATION DE LA FERME SOLAIRE DE MARCOUSSIS

Le 4 octobre, le président du Sigeif et la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, ont inauguré la ferme solaire de Marcoussis (91), en présence de la directrice générale d'Engie et du maire de Marcoussis.



Avec cette installation de plus de 58 000 panneaux solaires, construits et exploités par une société de projets détenue par Engie Green (60 %), le Sigeif (20 %) et des citoyens (20 %), à l'issue d'une campagne de financement participatif couronnée de succès, le Sigeif a montré sa capacité à porter des projets de grande ampleur. Barbara Pompili a salué un « projet exemplaire, qui prouve qu'avec de la détermination et l'envie collective, on peut développer les énergies renouvelables et lutter contre le changement climatique ».

Après l'inauguration officielle, les habitants de Marcoussis ainsi que le public scolaire ont pu découvrir l'équipement, qui est désormais en fonctionnement. Cette ferme solaire doit produire 21 GWh par an, soit la consommation de 10 000 habitants.

NÉGOCIATION DU FUTUR CONTRAT AVEC GRDF



Signé en 1994 avec Gaz de France, le contrat de concession de la distribution publique de gaz du Sigeif arrive à échéance fin 2024. Afin d'établir un nouveau contrat « Fiable, Attractif, Sûr, tout en accélérant la Transition Énergétique » (FASTE), le Sigeif et GRDF ont installé, le 1^{er} septembre, un Comité stratégique. Regroupant vingt élus, les services du Syndicat et les représentants de GRDF Île-de-France, ce Comité a pour objectif d'aboutir à la signature d'un contrat exemplaire dans les prochains mois.

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Décarbonation : le Sigeif se mobilise

Par le développement de la mobilité gaz, notamment bio-GNV et son implication dans le projet de biométhanisation, le Sigeif est un des grands acteurs de la décarbonation en Île-de-France. L'intérêt croissant pour ses réalisations en témoigne.



Visite de la station GNV de la Sem Sigeif Mobilités dans le port de Gennevilliers.

Régulièrement sollicité pour présenter ses actions, le Sigeif est désormais invité à intervenir en tant qu'acteur de la décarbonation. Il en a été ainsi en octobre, lors du congrès annuel Gazélec, qui réunit les acteurs des marchés de l'électricité et du gaz. Fournisseurs comme acheteurs s'intéressent en effet de plus en plus aux énergies « vertes » et décarbonées. Dans ce cadre, il a détaillé l'avancée et le potentiel du projet conduit avec le Syctom pour construire une unité de biométhanisation dans le port de Gennevilliers, en collectant une part significative des déchets alimentaires franciliens, pour les restituer sous forme de biométhane. En octobre, lors d'une conférence dans le port de Gennevilliers sur la décarbonation du transport fluvial, et en présence du préfet Pascal Sanjuan, délégué interministériel au

développement de la Vallée de la Seine, le Syndicat a exposé la stratégie de mobilité GNV de sa Sem Sigeif Mobilités, en rappelant les chiffres clés du secteur, et particulièrement de l'avitaillement en bio-GNV. Les participants en ont profité pour visiter la station GNV/bio-GNV de Sigeif Mobilités à proximité, soulignant l'importance de doter les infrastructures portuaires d'un avitaillement en bio-GNV, pour accompagner la décarbonation du transport fluvial dans les années à venir.

DÉCARBONER L'« AXE SEINE »

Enfin, le Sigeif a présenté ses actions en faveur de la décarbonation et de la transition énergétique lors de l'Acte III des Rencontres de l'Axe Seine. À l'issue de ces rencontres, auxquelles participaient notamment les

maires du Havre, de Paris et de Rouen, trois chantiers ont été lancés. Les différentes collectivités parties prenantes vont renforcer leur coopération, à la fois en créant une « Entente de l'Axe Seine », sous forme associative, et en se dotant d'un opérateur commun, la société d'économie mixte « Axe Seine Énergie ». Par ailleurs, un cycle d'appels à manifestation d'intérêts (AMI) permettra de faire émerger des projets d'unités de production d'électricité solaire le long du fleuve : parcs au sol ou flottants, en toitures ou en ombrières, en réhabilitation de carrières... La vallée de la Seine représente la moitié du fret fluvial français : sa décarbonation est donc stratégique. Qu'il s'agisse de transports « propres » ou de production d'énergie renouvelable, à l'image de la ferme solaire de Marcoussis, les actions du Sigeif s'inscrivent donc pleinement dans cette réflexion.

LES LEVIERS DE DÉCARBONATION DES TRANSPORTS

Plusieurs leviers sont déterminants pour réduire les émissions des transports, entre la modération de la demande (services de proximité, partage, transports collectifs, télétravail...), les modes bas carbone et la décarbonation (électricité, bio-GNV, hydrogène, vélo). La France entend, par exemple, porter à 15 % la part des véhicules à faibles émissions dans le parc national d'ici 2030. La récente loi Climat et résilience a créé des zones à faibles émissions (ZFE) dans les agglomérations de plus de 150 000 habitants et interdit les vols domestiques lorsqu'il existe une alternative ferroviaire de moins de 2h30. Fortement émetteurs, les transports de marchandises doivent aussi se décarboner : report vers le ferroviaire, utilisation du bio-GNV, électrification du dernier kilomètre... Des efforts nécessaires, dans la mesure où le transport est l'activité qui contribue le plus aux émissions de gaz à effet de serre (31 %) en France.

LE SIGEIF CÉLÈBRE SON 500^e POINT DE RECHARGE

Le 16 novembre, le Sigeif a célébré le 500^e point de recharge de son réseau de bornes électriques aux Pavillons-sous-Bois (93). En présence de Serge Carbonnelle, vice-président du Sigeif et maire adjoint des Pavillons-sous-Bois. Cet événement a réuni tous les partenaires techniques (Enedis, Izivia, la BIR, Inddigo et la FFAUVE) investis dans le déploiement du réseau du Sigeif. Ce fut l'occasion de les remercier pour cette collaboration fructueuse qui permet au Syndicat d'offrir le premier réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France, hors Paris.

ÉNERGIES ET TERRITOIRES
TROIS PCAET
ADOPTÉS

Les communautés de communes Carnelle Pays de France, Vallée de l'Oise et des Trois Forêts, ainsi que la communauté d'agglomération, Paris Vallée de la Marne, ont récemment approuvé leur Plan climat-air-énergie territorial (PCAET), un outil de planification définissant leur stratégie de transition énergétique. Le Sigeif a accompagné ces trois intercommunalités dans l'élaboration de ce document.

Après avoir établi l'état des lieux énergétique du territoire et défini leur stratégie, les élus ont fixé un plan d'action de six années, qui couvre à la fois la rénovation énergétique des bâtiments, le développement des énergies renouvelables locales, la mobilité durable et la qualité de l'air. Les services du Sigeif se tiennent au service des EPCI dans la mise en œuvre et le suivi de tels plans d'actions.

Pour en savoir plus :

Valentine Goetschy
01 44 13 92 44
valentine.goetschy@sigeif.fr



COP 26 : demi-échec ou demi-succès ?

À une COP, chacun tient son rôle : les gouvernements se congratulent d'un accord obtenu à l'arraché, les ONG en critiquent les insuffisances. À Glasgow, les larmes d'Alok Sharma, le négociateur en chef, ont rompu avec ce ballet traditionnel. Le président de la COP 26 s'est dit « sincèrement désolé » après des modifications de dernière minute, notamment à l'initiative de l'Inde ou de la Chine, qui ont édulcoré l'accord final. Il n'est en effet plus question de « supprimer » progressivement le charbon, mais de le « réduire ». Un revirement regrettable lorsque de gros consommateurs, dont le Chili, la Pologne et le Vietnam, s'engageaient à renoncer au charbon et que 39 pays (dont la France) signaient un accord pour mettre fin aux financements publics à l'étranger de projets d'énergies fossiles dès 2022. Autres avancées notables : plus d'une centaine d'États ont pris d'ambitieux objectifs de réduction des émissions de méthane et promis de mettre fin à la déforestation d'ici 2030. Mais, bien que plus de 150 pays aient présenté des objectifs renforcés, par rapport à ceux pris lors de la COP 21, le résultat global reste insuffisant pour respecter la trajectoire d'un réchauffement à + 1,5° d'ici la fin du siècle. À supposer que tous les engagements soient réellement mis en œuvre, le réchauffement s'établira encore à + 2,7°.



Création d'un réseau de conseillers éoliens et PV

Les collectivités pourront bientôt s'appuyer sur un réseau de conseillers éoliens et photovoltaïques, pour examiner les projets « initiés par un développeur » et faire « le lien avec les stratégies de développement territoriales pour aider au positionnement de la collectivité et assurer que le projet s'inscrit bien dans ce cadre ». Un AMI de l'ADEME a permis de sélectionner les organismes d'accueil (souvent des syndicats d'énergie) de ces conseillers dans la plupart des régions ; ils bénéficieront du soutien de l'ADEME durant trois ans. En Centre-Val-de-Loire, Corse, Île-de-France et Normandie, les lauréats seront connus d'ici à la fin du premier semestre 2022.



Hydroption en liquidation judiciaire

Victime de la vive hausse de l'électricité, le fournisseur Hydroption s'est vu placé en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Toulon, début décembre. Créé en 2014, Hydroption comptait essentiellement des clients professionnels (18 500 sites), dont la mairie de Paris, la Défense et l'État français (un contrat de 2,2 TWh). Anticipant à tort une année 2021 atone comme la précédente en raison de la crise du Covid, Hydroption a ralenti ses achats prévisionnels d'électricité. Puis, lorsque les besoins de ses clients se sont révélés plus importants qu'anticipé, il a dû couvrir la différence au marché de gros au moment où les prix étaient en nette hausse. Cette erreur d'appréciation lui a coûté cher. Fournisseur de secours, EDF pourrait assurer à titre transitoire la fourniture d'électricité de certains clients d'Hydroption.



Éolien offshore : le « go west » des opérateurs européens

À leur tour, les États-Unis s'intéressent à l'éolien en mer, une source de production presque inconnue sur ses côtes, à l'exception de 7 turbines (en Virginie et à Rhode Island) d'une capacité de 4,2 MW. Or, l'ambition gouvernementale affichée est de disposer de plusieurs dizaines de parcs d'ici 2030, pour parvenir à une capacité de production de 30 GW. Une trentaine de projets sont en cours de développement, souvent portés par des opérateurs... européens, comme les Danois Orsted et Welcon, l'Allemand EEW ou le Français Nexans. De l'intérêt d'avoir des marchés domestiques pour construire une filière exportatrice...



EDF fournisseur de secours

À situation exceptionnelle, réponse urgente : EDF a été désigné fournisseur de secours en électricité le 3 novembre. Cette mission s'effectue à titre transitoire jusqu'à la désignation de fournisseurs de secours pour l'électricité et le gaz. Dans un cahier des charges publié le 14 octobre, la CRE évoque comme « hypothèse de travail » un dispositif conçu « pour la défaillance d'un fournisseur dont le portefeuille serait de 100 000 clients en électricité et 50 000 en gaz ». Choisis pour cinq ans, ces fournisseurs devraient intervenir dans des zones de dessertes distinctes (Enedis, GRDF et les ELD). En outre, un allotissement distinguera les différentes catégories de clients (résidentiels, professionnels...).



Engie cède Equans à Bouygues

Engie a cédé Equans, sa branche multiservices (installations électriques, climatisation et chauffage, réfrigération, mécanique, numérique, *facility management*...), à Bouygues pour 7,1 milliards d'euros, coiffant sur le poteau Bain capital, Eiffage, Spie... Avec un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards d'euros et 74 000 salariés (Cofely, Ineo...), Equans représentait un cinquième des activités d'Engie. Le groupe poursuit ainsi sa restructuration et sa stratégie de développement dans les énergies renouvelables, les réseaux gaziers, la production d'électricité. D'autres cessions sont prévues, à l'issue desquelles Engie devrait compter moins de 100 000 salariés. En interne, les syndicats dénoncent un démantèlement et craignent qu'Engie ne devienne une proie pour un autre groupe.



Nouveau retard pour Nord Stream 2

Nouveau rebondissement dans le feuilleton Nord Stream 2. L'autorité allemande de régulation de l'énergie a en effet suspendu sa procédure d'approbation, considérant que l'opérateur devait s'organiser « sous une forme juridique de droit allemand ». De quoi retarder les livraisons de plusieurs mois, alors que les travaux sont finis et les marchés sous tension, avec des prix du gaz historiquement élevés. À terme, Nord Stream 2 pourrait acheminer plus de 55 milliards de mètres cubes de gaz par an en Europe.



Fin des coupures pour impayés chez EDF

C'était une décision attendue de longue date par les associations caritatives : EDF a annoncé qu'elle ne procéderait plus à des coupures d'électricité pour impayés, allant ainsi au-delà de l'obligation légale, qui interdit ces coupures durant la période hivernale. Le fournisseur demandera en revanche une limitation de puissance à 1 kVA, permettant un accès aux usages essentiels, hors chauffage. L'hiver dernier, 20 % des Français ont souffert du froid, un tiers d'entre eux pour des raisons financières.

RéseauxÉnergie

est édité par le Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France 64 bis, rue de Monceau. 75008 Paris Tél. 01 44 13 92 44

Directeur de la publication :

Serge Carbonnelle

Réalisation : Sigeif

ISSN 1293-1721

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

www.sigeif.fr

Crédits photos :

p. 1, 2 : Shutterstock

p. 4 : Patrice Diaz

p. 2, 3, 4, 5 : DR Sigeif



SERVICE PUBLIC DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DES ÉNERGIES LOCALES EN ÎLE-DE-FRANCE

